

Vers un accord à Copenhague ?

mardi 15 décembre 2009, par [van YPERSELE Jean-Pascal](#) (Date de rédaction antérieure : 1er décembre 2009).

Il y a deux ans, le climatologue belge Jean-Pascal van Ypersele s'entretenait avec le magazine *Globo* et témoignait de son optimisme quant à la conclusion d'un accord international plus ambitieux que celui de Kyoto. A quelques semaines de Copenhague, nous avons décidé de reprendre la température auprès du vice-président du GIEC.

Les objectifs de réductions d'émissions mis sur table par l'UE et les États-Unis ne sont-ils pas insuffisants pour rester sous la barre des 2° de réchauffement ?

Jean-Pascal van Ypersele - En effet, ce qui est annoncé en ce moment est insuffisant, d'autant que les pays ne prennent pas la même année de référence pour calculer leurs objectifs de réduction. Toutefois, des pays comme la Norvège et le Japon ont renforcé leurs objectifs, il y a donc des choses qui vont dans la bonne direction. Mais si on fait la somme de tous les engagements annoncés par les pays développés, on n'arrive pas à une réduction suffisante. Elle est même nettement en-dessous des 35% à 40% prônés par le GIEC.

Dès lors, vers quel réchauffement se dirige-t-on aujourd'hui ?

C'est difficile à évaluer avec précision. Si on ne fait rien, les scénarios évalués par le GIEC tablent sur des augmentations de température allant de 1,1° à 6,4° en 2100 par rapport à 1990. Cette gamme est large car il règne encore une double incertitude : d'une part, on ne sait pas, en un siècle, comment vont évoluer la technologie, la politique et la population. D'autre part, pour un scénario donné, les modèles climatiques donnent une gamme de chiffres, et non un seul chiffre.

Ces scénarios ne deviennent-ils pas de plus en plus pessimistes ?

Non, les scénarios d'émissions, qui sont des courbes ou trajectoires d'émissions basées sur un ensemble cohérent d'hypothèses sont les mêmes depuis dix ans. Nous allons d'ailleurs bientôt les réviser. Par contre, là où il y a aggravation, c'est dans les scénarios d'impact liés aux évolutions du climat. Entre les rapports de 2001 et 2007 du GIEC, l'évaluation de la gravité des impacts pour une augmentation de température donnée s'est clairement aggravée. Au printemps 2009, une étude du GIEC a conclu qu'il y aurait des impacts importants pour tous dès 1,5° et non plus 2° comme nous le pensions en 2001.

On parle beaucoup des effets néfastes du réchauffement climatique pour les pays du Sud. Mais qu'en est-il pour les pays du Nord ?

Ce serait une grave erreur de penser que les impacts des changements climatiques se limiteront aux pays en développement. Ceux-ci seront évidemment bien plus affectés car ils ont moins de moyens pour se prémunir ou s'adapter. Mais le Nord n'est pas à l'abri. Prenons l'exemple de la canicule de l'été 2003 : c'est bien en Europe qu'elle a tué 50.000 personnes. Or, des canicules comme celles-là

vont devenir beaucoup plus fréquentes au cours de ce siècle. On sait aussi que le bassin méditerranéen va s'assécher avec le réchauffement climatique. Les problèmes de ressources en eau dans cette région vont donc devenir de plus en plus importants.

Le manque d'eau, n'est-ce pas le genre de problème qui risque de causer de grands flux migratoires au 21^e siècle ?

Le manque d'eau, mais aussi l'élévation du niveau des mers. Dans le delta du Nil, par exemple, 10 millions de personnes habitent à moins d'un mètre au-dessus du niveau de la mer. Il est très difficile d'évaluer les migrations qui seront causées par les changements climatiques. Elles se feront vraisemblablement d'abord à l'intérieur des régions concernées, comme cela se passe aujourd'hui. Migrer d'un continent à l'autre n'est pas chose facile, et dire que nous serons envahis par les habitants des pays en développement relève du mythe.

A l'approche de Copenhague, les pays en développement disent fermement « No money, no deal ». Vaut-il mieux pour eux accepter un mauvais deal plutôt qu'aucun accord du tout ?

Difficile de se mettre à la place des différents acteurs autour de la table. Dans de grandes négociations comme celles-ci, il y a toujours une part de théâtre et de jeu. C'est le jeu de la négociation et de la dramatisation. Il faut prendre avec un grain de sel les différentes positions annoncées. Elles changeront d'ici à décembre et changeront encore jusqu'aux trois dernières heures de la dernière réunion, quand les négociateurs sortiront leurs dernières cartes. Et à ce moment-là, je suis convaincu qu'il y aura un accord.

Qu'est-ce qui vous rend si optimiste ?

Je ne sais pas ce qu'il y aura dans l'accord, mais je ne peux pas imaginer qu'il n'y en ait pas, après l'énergie et le temps consacrés par des dizaines de milliers de personnes dans le monde ces trois dernières années pour le préparer. Du reste, soulignons que le chemin des négociations ne s'arrête pas à Copenhague. Il a commencé trois années avant la conférence de Rio, s'est poursuivi à Kyoto et aux sommets de Marrakech et de Bali.

L'accord de Copenhague ne va pas résoudre tous les problèmes et répondre à toutes les questions. Dans les mois et années à venir, il faudra encore et encore reprendre les négociations pour clarifier certains points et aller plus loin.

On entend souvent : « Si on ne fait rien maintenant, on court à la catastrophe ! » Qu'en pensez-vous ?

J'ai toujours été prudent vis-à-vis de ce discours-là, car on ne peut pas crier éternellement au loup. Les gens se fatiguent et finissent par ne plus y croire.

Quand on dit pendant vingt ans : « Il faut qu'on ait un accord l'année prochaine, sinon c'est la fin du monde dans cinq ans », et que vingt ans plus tard la fin du monde n'est toujours pas là, cela finit par desservir la cause. Cela dit, arriver à un accord à Copenhague est extrêmement important pour protéger le climat, les populations et les écosystèmes. Tous les décideurs sérieux en sont aujourd'hui convaincus. C'est pour cela que je crois à un accord à Copenhague.

L'aide à l'adaptation des pays en développement doit-elle faire partie de l'aide publique au développement ?

Pour moi, il est très clair que l'aide à l'adaptation doit être additionnelle à l'aide au développement. Bien sûr, cette dernière doit intégrer la question des changements climatiques, beaucoup plus

qu'aujourd'hui d'ailleurs.

Mais les sommes nécessaires à l'adaptation des pays en développement doivent leur permettre d'éviter des dégâts causés principalement par les pays industrialisés du fait de leurs émissions passées. De par cette responsabilité, et du fait qu'ils ont évidemment beaucoup plus de moyens, il me semble logique que les pays riches assurent des flux financiers importants vers le Sud. Il ne s'agit pas d'aide, mais de compensation. Quand on cause des dégâts, on les répare. Ce principe est utilisé chaque jour chez nous. Compenser au niveau international les dégâts de ses pollutions me semble donc relever du bon sens.

Et si cela se passe par le biais de mécanismes flexibles, la compensation est-elle toujours aussi valable ?

La question qui se pose ici est celle de l'utilisation optimale des budgets. Pour un budget donné, un État n'a-t-il pas intérêt à effectuer les réductions là où cela coûte moins cher ? S'il lui revient plus cher de réduire ses propres émissions que d'investir dans une centrale de production d'électricité en Tanzanie afin qu'elle puisse développer des technologies performantes permettant d'effectuer des économies d'énergie, pourquoi pas ? Le climat ne s'occupe pas de savoir si la réduction a eu lieu en Belgique ou en Tanzanie.

Tout de même, ce système n'a-t-il pas ses limites ?

Bien sûr. On ne va pas pouvoir réaliser toutes les réductions d'émissions de cette manière. Cela dit, je pense que le système se régule de lui-même. Ceux qui veulent émettre plus devront payer plus, et à ce moment-là ils se demanderont si ce cela ne devient pas moins cher d'investir pour émettre moins chez eux.

Cela a l'air cynique, mais du point de vue économique, cela relève du bon sens. Le problème des mécanismes flexibles n'est pas dans leur existence, mais dans leur mise en application : laxisme, manque de contrôle, etc. Le pays investisseur doit s'assurer de deux choses : d'une part que le projet a un impact bénéfique prouvé pour l'environnement - il y a déjà eu des cas douteux - et d'autre part, que ce projet n'aurait pas pu être réalisé sans investissement international, faute de moyens. Or, comment prouver que le pays hôte n'avait pas l'intention au départ d'investir lui-même dans ce projet ? Des tricheries sont fort possibles.

Enfin, la plus grande injustice se situe au niveau de la distribution des quotas d'émissions (émissions autorisées par pays, ndlr.) au niveau mondial. Cette répartition peut se faire de deux façons. Soit en partant des émissions actuelles par personne et par pays - ce qui autorise un habitant des États-Unis à émettre 25 tonnes par an, et un Africain une demi-tonne par an - soit sur une base plus équitable : le même niveau pour tout le monde. A Kyoto, on est parti du premier système, dit « grandfathering » : on demandait ainsi aux Européens de réduire leurs émissions de 8% et aux Américains de 6%. Mais c'est absurde puisqu'un Américain émet deux fois plus qu'un Européen...

La Belgique peut-elle jouer un rôle sur le dossier climat, alors qu'en interne, les différents niveaux n'arrivent pas à s'accorder ?

C'est vrai que la structure institutionnelle et les majorités politiques différentes entre le régional et le fédéral compliquent les choses, mais la Belgique a certainement un rôle à jouer.

Elle n'a d'ailleurs pas le choix, puisqu'en juillet débute la présidence belge du Conseil de l'Union européenne. Elle devra notamment jouer ce rôle l'année prochaine, puisqu'elle présidera la Conférence des pays ayant ratifié le Protocole de Kyoto. Elle a donc un rôle important à jouer sur ce

dossier.

Propos recueillis par Julie Fueyo Fernandez

P.-S.

* Interview issue du magazine Globo n°28 « Le climat en jeu à Copenhague », décembre 2009.